

PROCES VERBAL DE L'AGO DE L'ASL DE LA CLAIRIERE DU 8 MARS 2012

L'Assemblée Générale Ordinaire se tient au château de Belleville. La séance ouvre à 20h00, après recueil des signatures des membres présents et représentés et comptabilisation des points.

Monsieur Michel Fleischmann, président de l'ASL, remercie les personnes présentes ou représentées et ouvre la séance.

La composition du bureau est rappelée ci-dessous :

- ✚ Président : M. FLEISCHMANN
- ✚ Vice Président, voirie, réseau TV : M. BADOUAL
- ✚ Espaces verts : Mmes HASCOET et GOURDIN
- ✚ Architecture : M. BOUREE, M. ASSERIN, Mme MONT-REYNAUD
- ✚ Architecture, site WEB, Habitants relais : M. ASSERIN
- ✚ Site WEB, comité des fêtes : M. DAUMAIL
- ✚ Secrétaire : Mme CHAMPION
- ✚ Trésorière, communication : Mme LAVOLE
- ✚ Trésorier adjoint : M.MENNECIER

Ouverture de séance

M. Fleischmann, conformément à l'article 12 du cahier des charges est Président de l'Assemblée

Désignation du scrutateur de l'Assemblée (article 12, Partie 2) :

L'Assemblée générale désigne Monsieur Vergely comme scrutateur.

103 propriétaires sont présents ou représentés, totalisant 122714 (cent vingt-deux mille sept cent quatorze) points sur 257262 (deux cent cinquante sept mille deux cent soixante deux) points,
soit 47,7 % des points.

Soixante treize propriétaires sont présents et trente représentés.

Désignation du secrétaire de l'Assemblée (article 12, Partie 2)

L'Assemblée générale désigne Monsieur Picquet comme secrétaire de séance.

Préambule

M. Fleischmann rappelle brièvement le rôle de L'ASL ainsi que la charge de travail induite (à peu près 400 heures par an...)

- Gestion des comptes
- Contrôle de l'application des cahiers des charges
 - Cahier des charges ASL Chevry 2
 - Cahier des charges ASL de la Clairière
- Entretien des espaces verts et parties communes

Le président de séance propose à l'assemblée présente de renvoyer toute question en fin de séance afin de faciliter le déroulement de l'ordre du jour.

Compte-rendu d'activité (Rapport moral).

M. Fleischmann rappelle que le bureau est constitué de 11 personnes bénévoles, qui se réunissent une fois par mois. Le bureau collabore avec l'ASL de Chevry 2, la Mairie, le SIOM (Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères) et l'ANCC (Association Nationale de la Copropriété et des Copropriétaires).

Le rôle du bureau est d'entretenir les parties communes, de faire respecter les cahiers des charges et de gérer les comptes.

La composition et le rôle de chacun dans le bureau sont rappelés ci-dessus.

Actions réalisées :

Le budget a été tenu et la réserve reconstituée.

Les actions du Bureau ont été les suivantes :

- a. Fête de la Clairière du 4 septembre 2011 qui a réuni à peu près 120 personnes sans oublier la pluie qui s'est invitée toute seule !
- b. Aménagement à l'entrée principale afin d'éviter à l'avenir de nouveaux accidents entre piétons, vélos et voiture : ajout de garde corps. Rénovation des panneaux
- c. Etablissement de devis pour tout propriétaire désireux de remettre en état le toit de sa maison et/ou de procéder à son isolation.
- d. Pré étude sur une arrivée « fibre optique » afin d'améliorer la bande passante pour l'emploi de l'ADSL et des services associés. Un projet est en cours d'étude au niveau de la CAPS et sera présenté à l'AGO de l'ASL Chevry 2 en mai 2012.
- e. Mise à jour des points de l'ASL la Clairière pour tenir compte de l'évolution des pavillons (aménagement des sas, combles, vérandas, etc...) et de la rétrocession de la rocade principale. Cette mise à jour obligatoire doit être communiquée à l'ASL Chevry 2.
- f. Relance pour un meilleur respect du cahier des charges du quartier :
13 courriers ont été envoyés. Le président rappelle à ce titre qu'une évolution du cahier des charges est en gestation (prise en compte des murets, couleurs des volets, etc.)
- g. Remplacement de la palissade le long de la V6
Ce remplacement est financé par la mairie de Gif sur Yvette contrairement à ce qui avait été évoqué lors de la dernière AGO, grâce à l'action du bureau depuis plusieurs années.

h. Entretien des espaces verts

Cet entretien concerne des actions habituelles et récurrentes

i. Relations avec la Mairie

Habitants relais

Conseils de quartier

Bulletins d'informations

Collaborations avec les élus

Etudes et Projets

- a. Projet de réalisation d'un trottoir à droite de l'entrée principale, permettant aux personnes de rentrer à pied autrement que sur la chaussée et permettant également la consultation du plan de la résidence.
- b. Amélioration de la sécurité dans le quartier, notamment en agissant sur la vitesse des véhicules
- c. Entretien des parties communes
 - Etude de réhabilitation des voies piétonnes de la rocade
 - Dalles engazonnées aux endroits critiques
- d. Entretien individuel
 - Rénovation Pergolas (dossier démarré par M. BADOUAL)
 - Elimination des lichens rouges
 - Nettoyage des toits
 - Taille des haies
 - Peinture des huisseries et volets

Présentation de l'ASL de Chevry 2 : (pas de modifications significatives par rapport à 2011)

Les charges de l'ASL Chevry 2 sont liées à la réfection des toits du country club (Terrain de 2,5ha, 5 bâtiments, 4 courts de tennis, revenus 60 000€ par an) : 5 toits refaits en ardoise synthétique 200 000 euros, financés par un prêt sur 10 ans.

Cependant les charges réglées à l'ASL de Chevry 2 ont été moins importantes que celles que le Bureau avait budgétées (3377 au lieu de 5000€).

Relations avec la mairie : (pas de changement par rapport à 2011)

Les Habitants relais se réunissent pour parler de sécurité. Les réunions ont lieu 2 fois par an. Il existe également un conseil de quartier qui se réunit 2 fois par an et qui crée un relais entre les habitants et la mairie.

Il y a également une réunion annuelle des présidents de quartiers organisée par la mairie.

L'Assemblée générale, après en avoir délibéré,
approuve à la majorité le rapport moral et le rapport d'activité présenté en séance
Contre : personne
Abstentions : 2 (M. Lalou 1423,6 points et M. Metzinger 1321,65 points)

Approbation des comptes de l'exercice 2011.

Mme Lavolé présente les comptes d'exploitation et le bilan de l'année 2011. Tous les propriétaires ont payé leurs charges grâce aux 2 tournées réalisées par le président et la trésorière les soirs.

L'abonnement EDF correspond au règlement de la consommation électrique des relais télé.

- a. L'Assemblée Générale approuve en leur forme, teneur, imputation et répartition, les comptes des charges de l'exercice 2010, comptes qui ont été adressés à chaque copropriétaire, sans réserve, **à l'unanimité**.
- b. L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, donne quitus entier et définitif de sa gestion au trésorier pour l'exercice 2010 **à l'unanimité**.

Budget prévisionnel 2012:

Le compte prévisionnel des charges s'élève à 29500 €.

8000€ sont au titre de travaux exceptionnels.

Ceci représente à peu près 125 € par maison

- c. Le compte des charges s'élève à 29500 €. L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel de l'exercice 2012, approuve ledit budget **à l'unanimité**.
- d. L'Assemblée Générale, après délibération, vote **à l'unanimité** un appel de charge unique au prorata des points de chaque membre de l'Assemblée.
- e. L'Assemblée vote **à l'unanimité** l'autorisation pour le trésorier à procéder aux appels de fonds correspondants.

Election de nouveaux syndics (article 15, Partie 2)

Parmi les membres de l'actuel bureau :

- 6 personnes en fin de mandat ne se représentent pas
 - Marianne Gourdin
 - Danièle Lavolé
 - Ghislaine Champion
 - Michel Fleischmann
 - Frédéric Daumail
 - Paul Mennecier
- 1 personne démissionne
 - Annette Mont-Reynaud
- 2 personnes en fin de mandat se représentent
 - Corinne Hascoet
 - Olivier Asserin
- 2 personnes continuent sur leur mandat en cours
 - Henri Badoual
 - Jean-Eric Bourrée

Parmi l'assemblée présente, 10 nouvelles personnes se proposent pour le bureau. Chaque candidat se présente. Ces candidats sont :

• Mme Caroline Dussaussois	78
• M Jacques Haïm	173
• M. Gérard Metzinger	163
• M. Christian Lèz	10
• Mme Marie-Françoise Leudet	119
• Mme Roselyne Boucher	147
• M. Benoit Unal	49
• M. Eric Lebeau	194
• Mme Aliette Baud	179
• M. Gaël Gohier	148

Deux personnes de l'actuel bureau se représentent :

• Corinne Hascoet	18
• Olivier Aserin	103

Il est procédé aux votes pour chacun des candidats.

L'Assemblée générale, après en avoir délibéré, vote l'élection de

• Mme Corinne Hascoet	18	unanimité
• M. Olivier Aserin	103	unanimité
• M Jacques Haïm	173	unanimité
• M. Gérard Metzinger	163	unanimité - abstention M. Vergely 1647,6 points
• M. Christian Lèz	10	unanimité
• Mme Roselyne Boucher	147	unanimité
• M. Benoit Unal	49	unanimité
• Mme Aliette Baud	179	unanimité
• M. Gaël Gohier	148	unanimité

Les personnes suivantes sont déclarées membres associés :

• Mme Caroline Dussaussois	78
• Mme Marie-Françoise Leudet	119
• M. Eric Lebeau	194

L'Assemblée générale, après en avoir délibéré, vote l'élection de
Mme Corinne Hascoet, M. Olivier Aserin, M Jacques Haïm, M. Gérard Metzinger, M.
Christian Lèz, Mme Roselyne Boucher, M. Benoit Unal, Mme Aliette Baud, M. Gaël Gohier

au bureau de l'ASL de la Clairière pour un mandat de 3 ans conformément à nos statuts

Réponses aux questions envoyées

Une seule question a été posée. Il s'agit de la question de M. Lebeau

M. Le Président,

Par la présente, je vous prie de bien vouloir, lors de la prochain AGO, évoquer le sujet de la vitesse excessive des véhicules circulant dans l'allée.

Concrètement, je souhaiterais que l'on procède à un vote afin de donner (ou pas...) un mandat au nouveau bureau pour travailler et proposer des solutions concernant ce problème.

Vous remerciant par avance.

Cordialement

Eric Lebeau

Réponse du bureau :

Etudes menées sur ce sujet : panneaux lumineux aux entrées, chicanes, dos d'âne (coussin berlinois), **marquage blanc passage piétons, barrière entrée**, mesures vitesse radar.

Le bureau a proposé à M. Lebeau de rejoindre le bureau

Nous proposons d'évaluer l'intérêt des présents pour cette proposition. Toute l'assemblée s'accorde pour ratifier la valeur d'une vitesse maîtrisée sur l'ensemble de notre résidence sans préciser les mesures à mettre en place. Il est mentionné que nos difficultés de stationnement favorisent une allure lente par la force des choses.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 22H. Le bureau offre un pot amical aux présents pour des échanges conviviaux.

Pour le bureau, le secrétaire de séance

Joannick PICQUET

Annexes :

- Compte d'exploitation 2011
- Bilan 2011
- Budget prévisionnel 2012
- Détail calcul des points